



Brigitte Neuhaus
Présidente ADSL
info@ADSL2000.ch

A l'attention du
Conseil Communal de la ville de
Neuchâtel
Fbg de l'Hôpital 2
2000 Neuchâtel

Neuchâtel, le 30 juin 2020

Chemin de la Varpille du quartier du Suchiez – Chanet : demande de son maintien

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

L'Association de quartier Draizes sans Limite ADSL se permet de porter à votre connaissance la demande des habitants du quartier de réhabiliter le Chemin de la Varpille afin de permettre sa réouverture. Voilà en effet un an et demi que celui-ci a été fermé pour des raisons de sécurité et aujourd'hui court le risque que sa fermeture devienne définitive, ce que nous souhaitons prévenir.

L'Histoire de ce chemin est largement développée dans le mémorandum annexé rédigé par Monsieur François Verdon, habitant du quartier, grand connaisseur de son histoire et par ailleurs membre de notre association. Quelques échanges mails avec les services de la Ville y sont également repris.

En résumé, il s'agit d'un sentier forestier apprécié des habitants du quartier et au-delà, d'utilité publique indéniable, protégé par un droit de passage perpétuel. Il pourrait disparaître en raison d'une ambiguïté quant à l'Autorité compétente et responsable de son entretien et de sa remise en état. De plus la mise en doute de la légitimité de ce chemin depuis le reclassement de la route H20 en catégorie supérieure et ce, au mépris des promesses solennelles cantonales quant à son maintien, nous inquiète vivement.

C'est en quelque sorte un cas d'école de la disparition d'espaces verts pour des citoyens-piétons au profit des citoyens motorisés. Une mesure antiécologique à l'heure où la circulation routière est identifiée comme un facteur majeur de réchauffement climatique, alors que

l'exercice physique est reconnu comme un facteur protecteur de la santé et l'immersion en milieu naturel comme un facteur protecteur de la santé mentale. La fermeture du chemin de la Varpille serait d'autant plus incompréhensible que la Ville envisage de renforcer les cheminements piétons forestiers entre Neuchâtel, Peseux et Corcelles et que ce chemin pourrait magnifiquement jouer le rôle d'accès intermédiaire depuis l'ouest de la Ville de Neuchâtel.

L'ADSL espère vivement que le Conseil communal saura trouver une solution afin d'assurer la survie de ce chemin public, historique et utile, auquel les habitants du quartier sont attachés.

Nous vous adressons, Monsieur le Président du Conseil communal, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ADSL



Brigitte Neuhaus
Présidente



Christophe Poupon
Secrétaire et Membre du comité

Annexe : ment.